RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02175
Numéro SIREN : 753 677 061
Nom ou dénomination : FLIP

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2017 sous le numéro de dépôt 12338

STREGO Nantes
5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 Nantes Cedex 3
T : 02 40 50 12 61
F : 01 57 67 47 29
strego.nantes@strego.fr

Déposé au Greffe
le 26 JUIL. 2017
sous le N° 12338
RCS N° B 2175

EURL FLIP

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

8 Avenue des Entrepreneurs

44120 VERTOU

Etats Financiers

Certifiés Conformes

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	228	228		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	438 775		438 775	438 775
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 900		6 900	6 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**445 918**	**228**	**445 690**	**445 690**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	18 000		18 000	
Autres créances	926		926	1 012
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	110 355		110 355	108 239
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**129 281**		**129 281**	**109 250**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**575 199**	**228**	**574 971**	**554 940**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	174 014	111 614
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**68 880**	**69 400**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**297 893**	**236 014**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 604	269 612
Emprunts et dettes diverses (3)	58 654	32 391
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50	620
Dettes fiscales et sociales	7 769	16 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**277 078**	**318 927**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**574 971**	**554 940**
(1) Dont à plus d'un an (a)	149 170	208 579
(1) Dont à moins d'un an (a)	127 908	110 348
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	153 000	143 220
Chiffre d'affaires net	**153 000**	**143 220**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1	
Total I	**153 001**	**143 220**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	21 530	23 183
Impôts, taxes et versements assimilés	1 052	1 041
Salaires et traitements	82 517	68 470
Charges sociales	1 863	1 884
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**106 963**	**94 578**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**46 038**	**48 642**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	35 000	35 190
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 370	1 204
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**36 370**	**36 394**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	8 438	10 454
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**8 438**	**10 454**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**27 932**	**25 940**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**73 970**	**74 582**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 090	5 182
Total des produits (I+III+V+VII)	**189 370**	**179 614**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**120 490**	**110 214**
BENEFICE OU PERTE	**68 880**	**69 400**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées 190
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL FLIP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 574 971 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 880 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	228			228
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	445 690			445 690
Total	**445 918**			**445 918**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	228			228
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	**228**			**228**
ACTIF NET				**445 690**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU MAYA IMPRIMERIE 44120 VERTOU	15 245	92 932	100,00	51 443
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	438 775	438 775	23 336		35 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 826 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 900		6 900
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 000	18 000	
Autres	926	926	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**25 826**	**18 926**	**6 900**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	18 000
Total	**18 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 277 078 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	210 604	61 434	149 170	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	50	50		
Dettes fiscales et sociales	7 769	7 769		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	58 654	58 654		
Produits constatés d'avance				
Total	**277 078**	**127 908**	**149 170**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	58 542			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	35 319			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 319 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	2 025
Associés - intérêts courus	447
Charges sociales - charges à payer	2 518
Total	**4 990**

Notes sur le bilan

Autres informations

FLIP
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 8 rue des Entrepreneurs - ZI de la Vertonne
44120 VERTOU
RCS NANTES 753 677 061

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 AVRIL 2016 DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 68 879,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 68 879,89 euros

. A titre de dividende global à l'associé unique 7 000,00 euros
Soit 1,40 euros par part

. Le solde, soit 61 879,89 euros
En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 235 893,39 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 7 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 avril 2017.

L'associé unique déclare être informé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

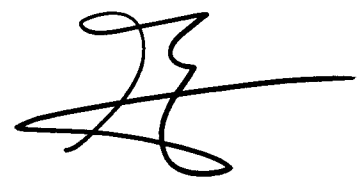
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant depuis le 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2013	7 000 €	7 000 €	-
31/12/2014	7 000 €	7 000 €	-
31/12/2015	7 000 €	7 000 €	-

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Olivier MASSE



Oratio
avocats

CB 65,48€

26 JUIL. 2017

Angers • Chartres • Cholet • La Rochelle • Le Mans • Nantes • Paris • Saumur • Tours

Avocats :
Gilles Camphort
Rita Auvray
Annabelle Bézier
Rokia Bouhafs
Nathalie Bourdeau
Mathilde Brazey
Marcel-Edouard Bretesché
Benoît Brossard
Sylvain de Chaumont
Pierre-Marie Denis
Françoise Le Veziel
Augustin Plesse
Juristes :
Marie Bourgeolet
Christelle Coeurderoy

Avocats :
Sophie Artu
Julie Baudet
Laurence Bonnin
Danièle Bordron
Guillaume Cassin
Guillaume Clouzard
Julie Ducange
Agnès Emeriau
Franck Faucillon
Olivier Feys
Luis Freitas
Jean-Albert Fuhrer
Eric Gergès
Pascal Giard
Céline Giroire
Jean-Pierre Guillo
Philippe Héry
Anne-Laure Le Blouc'h
Eve-Marie L'Hélias-Rousseau
Julien Le Texier
Caroline Ménard
Christine Morille
Louis-René Penneau
Adeline Pichon
Julien Pineau
Philippe Pouzet
Emilie Sellier
Constance Sirot
Ludovic Tornier
Olivia Tresmontan
Philippe Tuffreau
Céline Vasnier
Juristes :
Gwénaël Froger
Marion Hennequin
Samuel Murzeau
Clerc :
Marie-Cécile Chrétien

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 24 juillet 2017

N/Réf : C16306ST / AP / RAU
Dossier suivi par : Laure NOILOU
Objet : FLIP - Dépôt des comptes clos le 31/12/2016

Madame, Monsieur,

Je vous remets sous ce pli, pour le compte de la société susvisée, aux fins de dépôt des comptes annuels, les documents suivants :

- les comptes annuels,
- la résolution d'affectation du résultat,
- un chèque de 45,48 € en règlement de vos frais.

Dans l'attente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Rita AUVRAY